



CPA

CHARTERED
PROFESSIONAL
ACCOUNTANTS
CANADA

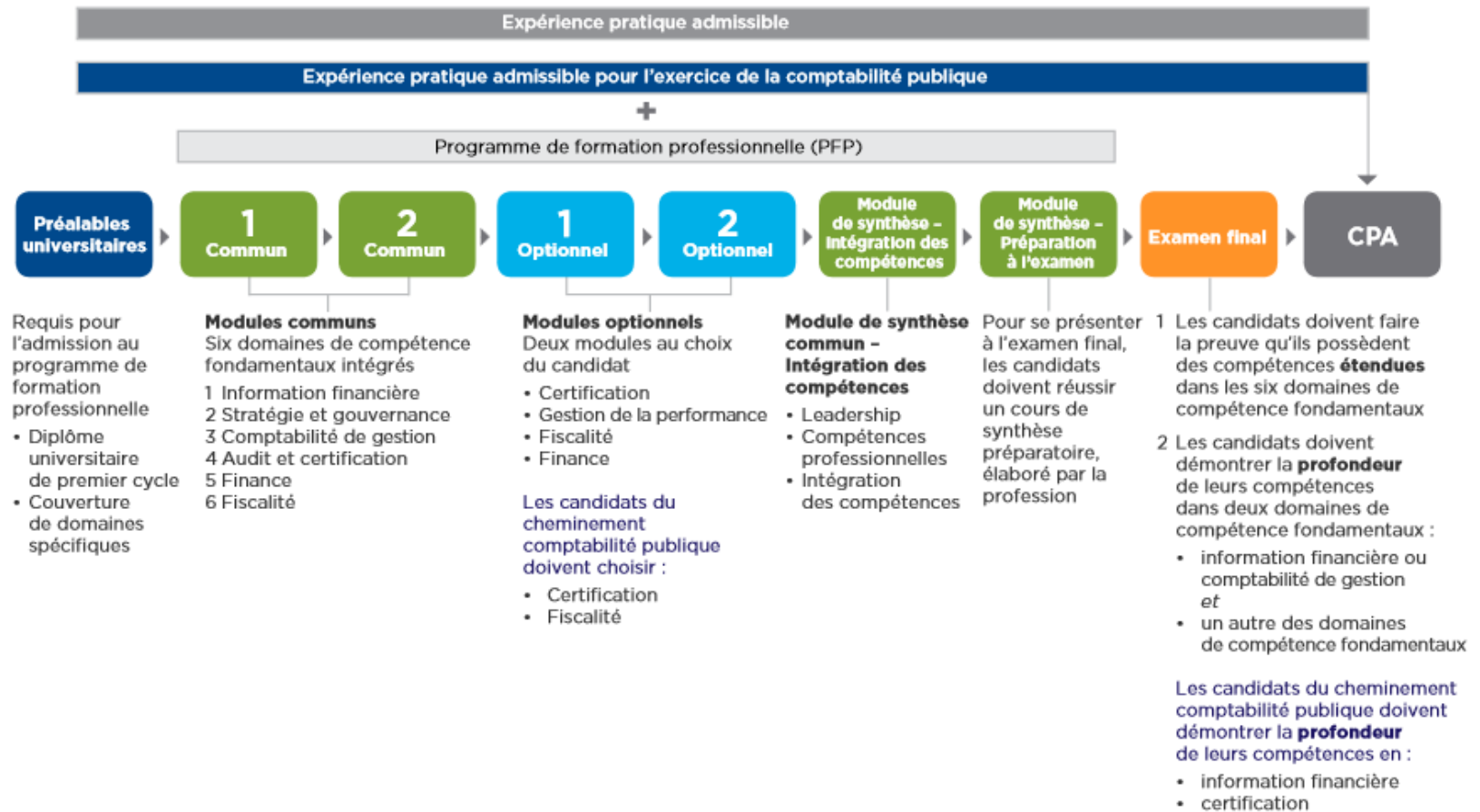
COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS
CANADA

Examen Final Commun — La méthode d'évaluation axée sur les compétences

Informations

- I. Aperçu et généralités
- II. Le processus d'évaluation - Jour 1
- III. Le processus d'évaluation - Jours 2 et 3

Le programme CPA



Les fondements

Le CPA débutant

- Professionnel du monde des affaires
- Possède un large éventail de compétences
- Possède des compétences habilitantes

La *Grille de compétences des CPA* énonce les compétences habilitantes que le candidat CPA est censé démontrer lors de l'Examen final commun (EFC) de la profession.



Les « règles de base » pour l'évaluation

Six domaines de compétence techniques :

- Stratégie et gouvernance
- Finance
- Fiscalité
- Certification
- Information financière
- Comptabilité de gestion



Des exigences minimales (des tests de profondeur/étendues) s'appliquent quant à la couverture des domaines.

La Grille de compétences des CPA et le Guide des connaissances connexes



Les fondements;
la base du plan
d'examen - EFC



Évaluation des réponses aux différentes simulations

Le Jury doit se demander si la situation décrite dans la simulation est courante ou non, et si elle est complexe ou non.

Si la situation est courante et non complexe, le candidat devrait être en mesure de mieux réussir que si la situation est non courante et complexe. En général, les situations peu courantes et d'un degré élevé de complexité ne sont PAS matière à examen. [*Pour des exemples, consulter l'Annexe A de la Grille de compétences des CPA.*]

EFC évalue le niveau de maîtrise le plus élevé tel que permis par la grille de compétences

> COMPÉTENCES HABILITANTES	
I. Comportement professionnel et éthique	
II. Résolution de problèmes et prise de décisions	
III. Communication	
IV. Autonomie	
V. Travail d'équipe et leadership	

L'EFC : le nouvel examen final des CPA

L'évaluation est axée sur les compétences, et chaque épreuve (jours 1 à 3) a ses propres caractéristiques :

1. L'épreuve du Jour 1 est évaluée séparément de celles des jours 2 et 3. Elle est liée au travail d'équipe sur l'étude de cas du module de synthèse 1, et cible les compétences en matière de prise de décisions et les compétences professionnelles. Il s'agit d'une évaluation de « haut niveau ».
2. L'épreuve du Jour 2 évalue la PROFONDEUR des compétences techniques dans un rôle choisi parmi les quatre offerts (qui correspondent aux quatre modules optionnels du PFP des CPA). Elle donne au candidat l'occasion de démontrer la PROFONDEUR de ses compétences dans les domaines communs Information financière et/ou Comptabilité de gestion. Le candidat sélectionne un rôle.
3. L'épreuve du Jour 3 complète l'évaluation de la PROFONDEUR des compétences dans les domaines communs Information financière et/ou Comptabilité de gestion, et permet d'évaluer l'ÉTENDUE des compétences dans tous les domaines communs.

Jour 1

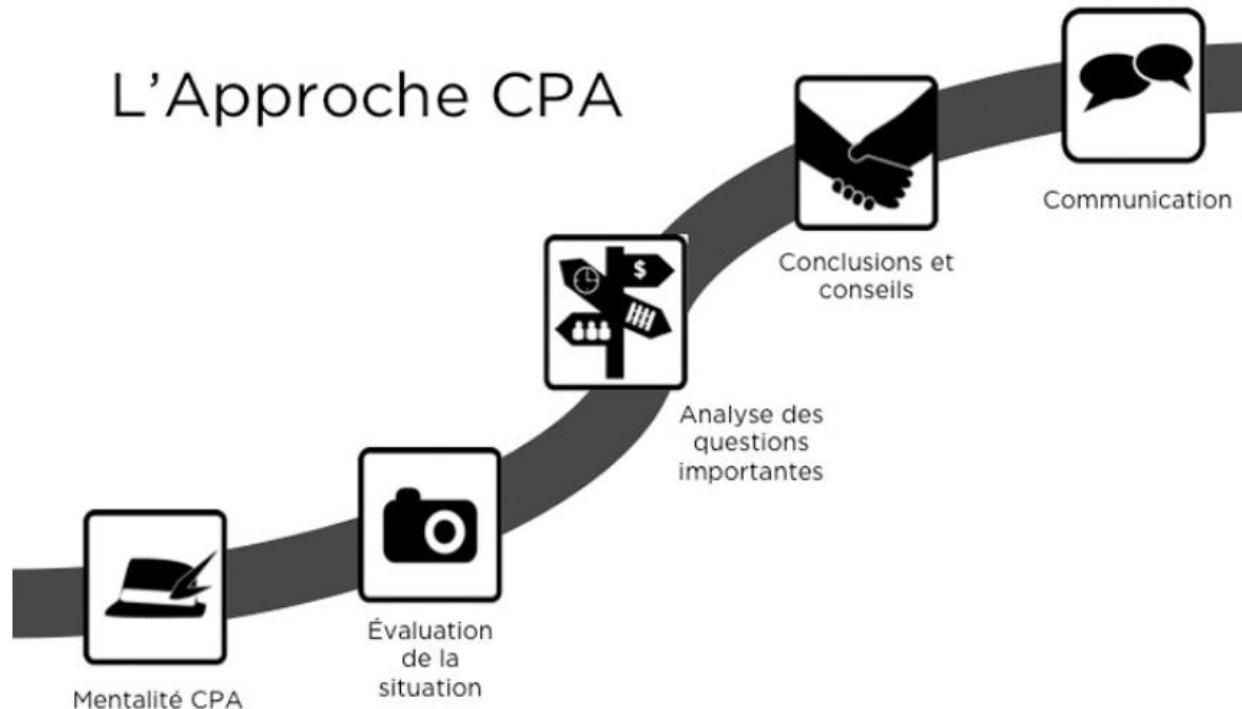
- L'épreuve du Jour 1 est une étude de cas d'une durée de quatre heures
- L'analyse fournie par le candidat doit porter essentiellement sur les mesures prises au niveau de la direction et du conseil d'administration, et non sur les détails (dont s'occuperont plus tard les équipes opérationnelles)
- Le candidat a pour directive de ne pas faire d'analyse détaillée. Les épreuves des Jours 2 et 3 évaluent les compétences techniques
- L'épreuve du Jour 1 est liée à l'étude de cas du module de synthèse 1 (travail d'équipe de huit semaines)
- Le candidat pourra consulter l'étude de cas du module de synthèse 1 (mais non la réponse de son équipe ni l'exemple de réponse)

Jour 1

PRINCIPE DE BASE : L'épreuve du Jour 1 est une évaluation « holistique » (réussite ou échec seulement). On présume que le candidat est en mesure de répondre à l'étude de cas, compte tenu qu'il a réussi le module. Pour évaluer la réponse, on cherche à établir si elle contient des faiblesses fondamentales.

- L'évaluation cible les compétences habilitantes (capacité d'avoir une vue d'ensemble, prise de décisions, intégration, jugement professionnel, capacité de donner des conseils utiles, etc.) et NON les compétences techniques
- L'évaluation porte également sur les liens avec le module de synthèse 1 — le candidat a-t-il vraiment compris les facteurs clés de succès, la mission, la vision et les objectifs de l'entreprise? Sur quels éléments du module de synthèse 1 s'est-il appuyé?
- L'évaluation vise aussi à établir la capacité du candidat d'agir rapidement et de s'adapter au changement. Comment réagit-il devant un nouveau scénario ou des problèmes nouveaux?
- La correction suivra l'approche CPA et les démarches à suivre (voir page suivante)

Évaluation des réponses aux différentes simulations – Jour 1



Le nouvel EFC des CPA – Jour 2

1. Il s'agit d'une étude de cas d'une durée de 4 heures, mais le candidat a 5 heures pour y répondre, afin d'avoir le temps de trouver et de filtrer les informations dont il a besoin pour le travail à faire pour son rôle
2. Le candidat choisit à l'avance un rôle (en Finance, Fiscalité, Certification ou Gestion de la performance). Tous les candidats reçoivent la même étude de cas : une partie commune et quatre annexes contenant des informations supplémentaires pour chaque rôle.
3. Un fichier Excel contenant les états financiers (bilan et état des résultats seulement) de l'entité sur laquelle porte l'étude de cas est joint au fichier de réponse du candidat
4. Le travail à faire est CLAIEMENT indiqué
5. La PROFONDEUR à démontrer dans le rôle choisi correspond aux niveaux de maîtrise indiqués dans la *Grille de compétence des CPA* pour le MODULE OPTIONNEL connexe. Les autres compétences sont évaluées selon les niveaux attendus pour les MODULES COMMUNS

Le nouvel EFC des CPA – Jour 3

1. L'examen dure quatre heures, et est composé de courtes études de cas (de 60 à 90 minutes chacune)
2. L'examen porte seulement sur les compétences de base communes
3. Le niveau attendu est celui d'un CPA débutant : on attend du candidat un degré d'intégration plus élevé et un meilleur jugement qu'au stade des modules communs
4. Les études de cas sont conçues pour évaluer plusieurs domaines de compétence, mais doivent donner au candidat des occasions de démontrer la **PROFONDEUR** de ses compétences en Information financière et en Comptabilité de gestion, et l'**ÉTENDUE** de ses compétences dans les autres domaines

Jours 2 et 3

1. Le Jury d'examen évaluera les réponses en fonction de chacune des occasions d'évaluation
2. Il établira un profil de réussite pour chaque examen/RÔLE des épreuves des jours 2 et 3, selon les niveaux de maîtrise prédéfinis attendus d'un CPA débutant jugé « compétent »
3. Il utilisera ce profil pour déterminer le résultat (réussite ou échec) de chaque candidat, et fera en sorte que les critères s'équivalent pour les quatre examens/RÔLES

Profil de réussite du candidat – Jours 2 et 3

Stratégie du Jury d'examen :

Pour chaque simulation, se demander ce que ferait un CPA compétent, puis évaluer la performance du candidat pour chaque occasion d'évaluation et élaborer une évaluation à volets multiples.

Profil d'un candidat « compétent »

Incidences pour l'évaluation de type « réussite/échec »

Pour l'ensemble de l'évaluation, la performance doit être :

• **Suffisante**

(N^{bre} de « En voie vers la compétence (EVC) »
+ « Compétent » (C))

• **Approfondie** dans deux principaux domaines de compétence (N^{bre} de C)

• **Approfondie** dans un autre domaine de compétence (« rôle ») (N^{bre} de C)

• **Étendue** dans les six domaines (N^{bre} de EVC)

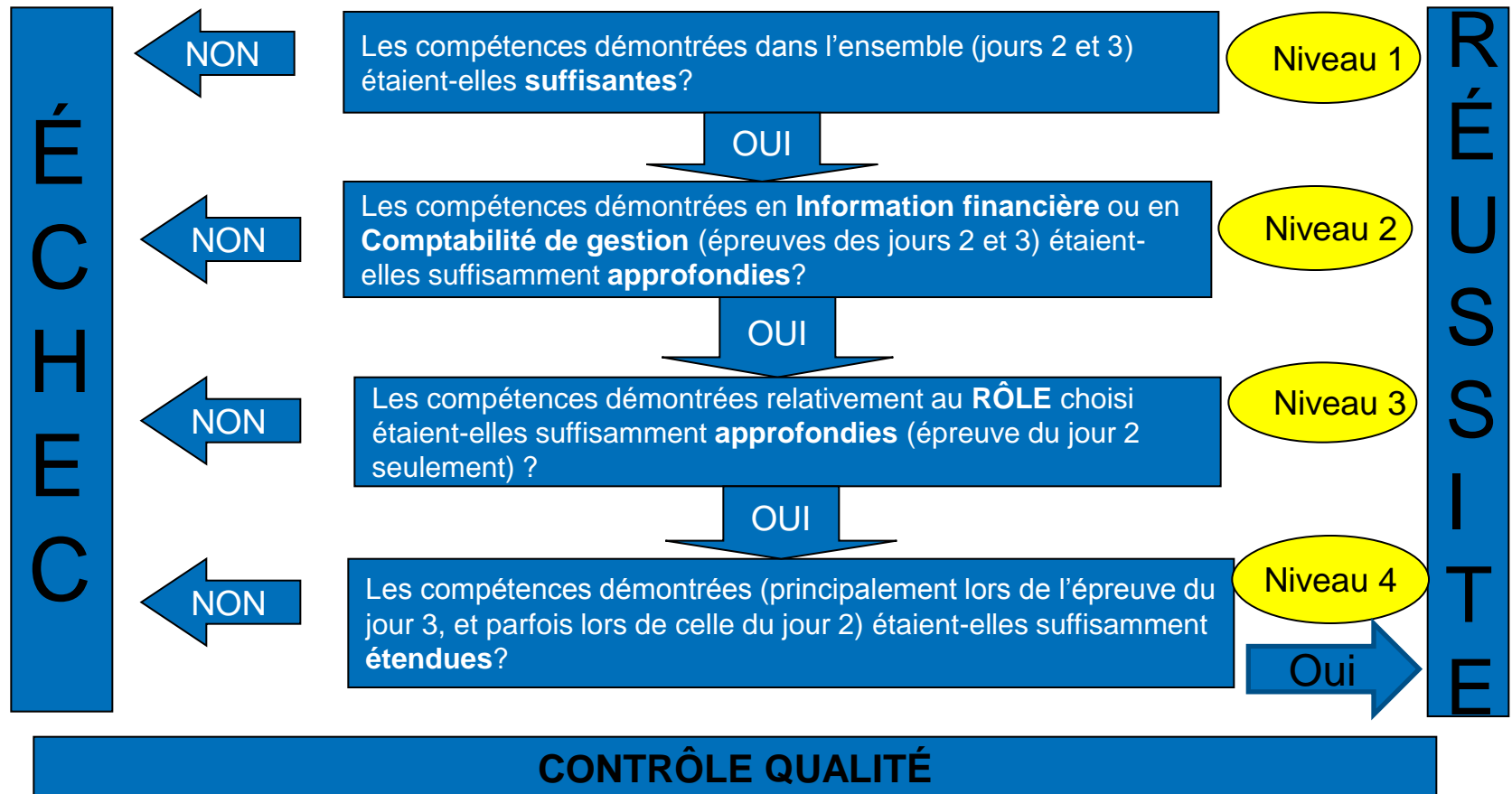
Le candidat doit monter sa compétence de façon systématique / à suffisamment de reprises

Compétences en Information financière ou en Comptabilité de gestion

Compétences liées au rôle choisi (Certification, Finance, Fiscalité ou Gestion de la performance)

Il n'est pas permis d'éviter une compétence particulière

Réussite ou échec aux épreuves des jours 2 et 3



Établissement du profil de réussite – Jours 2 et 3

Dans le cadre de l'établissement du profil de réussite, le Jury tient compte de l'incidence des facteurs suivants sur les résultats :

- les exigences propres à chaque domaine de compétence (profondeur, étendue et caractère suffisant)
- le nombre d'occasions valables fournies aux candidats de démontrer leur compétence dans chacun des domaines de compétence et pour chacun des rôles
- le niveau de difficulté de chaque occasion d'évaluation et de chaque simulation
- la façon dont les guides d'évaluation ont été conçus et utilisés
- les commentaires des chefs d'équipe et des correcteurs au sujet des difficultés posées par la correction ou des contraintes de temps trop serrées pour les candidats
- les ambiguïtés relevées dans le libellé de la simulation ou de la traduction

Évaluation des réponses aux différentes simulations

Lors de l'évaluation de la performance du candidat à l'égard d'une occasion d'évaluation donnée, le jugement doit être plus nuancé que pour une simple décision de type oui/non. Une évaluation nuancée fournit davantage d'informations pour comparer la performance d'ensemble du candidat au profil global de compétence.

Compétence minimale	Le candidat ne montre pratiquement aucun signe de compétence
En voie vers la compétence	Le candidat montre certains signes de compétence, mais pas suffisamment pour être jugé « compétent »
Compétent	Le candidat montre qu'il est compétent
Compétent avec distinction	Le candidat montre amplement qu'il est compétent

Chaque niveau de performance doit être décrit ou délimité pour chacune des occasions d'évaluation d'après les niveaux de maîtrise indiqués dans la Grille de compétence des CPA, soit les niveaux A, B et C.

Évaluation du niveau de difficulté

- Le Jury d'examen attribue un niveau de difficulté à chaque occasion d'évaluation
- À cette fin, il tient compte :
 - De la familiarité avec le scénario / la situation et du travail à faire par le candidat
 - Du rôle choisi (habituel ou inhabituel)
 - De la longueur / du nombre de mots de la simulation
 - De la difficulté technique, etc. (situation complexe? / courante?)

Évaluation des réponses aux différentes simulations

Les éléments qui sont matière à examen sont indiqués dans la *Grille de compétences des CPA ET dans la Liste des connaissances correspondantes**. **Le niveau et les éléments évalués dépendent du jour de l'EFC (par exemple, l'épreuve du jour 3 couvre les éléments des modules communs).**

Pour les normes de comptabilité et de certification :

- Manuel de certification — combinaison d'éléments du niveau B ou A, mais surtout du niveau B pour les modules communs
- IFRS et Normes comptables pour les entreprises à capital fermé (NCECF) — combinaison d'éléments du niveau B ou A, mais surtout du niveau A pour les modules communs
- Normes pour les organismes sans but lucratif (Partie III), en combinaison avec celles de la Partie II (NCECF) ou de la Partie I (si l'étude de cas le permet) — Niveau B ou A
- Notions propres à la comptabilité du secteur public (connaissance générale — niveau C)
- Modifications apportées aux normes, encore non en vigueur, ou projets de modifications — niveau C (ou B pour les modules optionnels)

***Consulter la Liste des connaissances correspondantes pour savoir quelles normes sont matière à examen.**

REMARQUE : Les candidats doivent appliquer les normes publiées et en vigueur au 31 décembre 2014 (soit la version dans Secureexam). Ils peuvent appliquer les mises à jour entrées en vigueur après cette date s'ils le souhaitent, mais n'y sont pas tenus. Ils doivent aussi appliquer les règles fiscales en vigueur au 31 décembre 2014.